



DUNKERQUE

Site Patinoire

59 – Nord

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

Programme à dominante d'habitat : logements en accession ; excellence environnementale souhaitée ; activités de service en rez-de-chaussée.

— Nos atouts

● Contexte agglomération :

Le Projet d'aménagement et de développement durable du PLU intercommunal habitat déplacement (PLUiHD) du territoire dunkerquois, arrêté le 7 février 2019, développe trois orientations principales qui s'articulent entre elles pour favoriser le développement du territoire :

- promouvoir une agglomération attractive où il fait bon vivre ;
- promouvoir une agglomération vertueuse de proximité ;
- innover pour l'emploi dans un territoire en transition économique.

● Ambition « Action Cœur de Ville » :

La convention-cadre « Action Cœur de Ville » de Dunkerque s'appuie sur les grandes lignes du projet de redynamisation du centre-ville souhaité par les élus depuis 2014. Ce projet urbain global a pour ambitions de faire monter d'un cran tous les domaines pouvant accroître l'attractivité du centre d'agglomération :

- en renforçant ses fonctions urbaines ;
- en définissant un nouveau cadre de vie ;
- en favorisant de nouvelles accessibilités ;
- et au sein d'une stratégie territoriale générale.

— Notre site « Réinventons »

● À la frange est du périmètre Cœur de Ville, le site de l'actuelle patinoire se trouve à l'articulation du nouveau quartier inachevé du Grand Large, symbole de la reconquête urbaine de la friche des anciens chantiers de France, et du quartier de Malo-

les-Bains qui constitue la polarité balnéaire de Dunkerque. Le bien immobilier consiste en une patinoire, (programme déplacé dans une zone en renouvellement urbain) ; la parcelle (qui sera redécoupée) accueille également une piscine.

— **Occupation actuelle :** Piscine. Déconstruction par la CUD à l'automne 2019

Contact



MARTOS Catherine

catherine.martos@tud.fr
06 81 71 91 64 / 03 28 63 65 59



Localisation

Cœur de ville
11, place Paul-Asseman
59140 Dunkerque

Nombre d'habitants

88 876

Référence cadastrale

Parcelles phase 1 : XA46 et XA54

Caractéristiques du site

MAÎTRISE FONCIÈRE

Propriété Ville prochainement cédée à la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD)

SUPERFICIE

Surfaces parcelles : 11 500 m²

ÉTUDES/DIAGNOSTICS EN COURS OU RÉALISÉS

Diagnostic amiante avant dépollution (à réaliser avant démolition)
PLUi habitat déplacement (PLUiHD) arrêté le 7 février 2019, approbation juin 2020

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Zone UA1 du PLU communautaire en vigueur aujourd'hui